

AVENANT n° 1 CLASSIFICATION : PUBLICATION AU J.O. LE 3 OCTOBRE... ET LA DIRECTION CROIT AVOIR LE CHAMP LIBRE ?



Le 2 octobre 2026, la Direction Générale s'est empressée de communiquer sur l'acceptation par nos tutelles de la demande d'agrément relative à l'Avenant n°1 à l'Accord Classification du 22 novembre 2017.

La réaction de la Cgt-FO a été immédiate ! Le jour même, nous avons rappelé à la Direction une règle de droit élémentaire : sans publication préalable de l'arrêté d'agrément au Journal Officiel, l'avenant n'a aucune valeur juridique. Nous l'avons sommée de surseoir immédiatement à tout déploiement.

L'arrêté ayant été finalement publié au JORF le 3 octobre, notre demande de surseoir sur le strict plan de la date de parution n'est certes plus d'actualité au 3 octobre. Mais le fond du problème reste entier et nous lui avons réécrit ! Un opérateur d'État qui ne respecte pas son cadre d'action et anticipe les règles légales n'est pas un opérateur de confiance !

CLASSIFICATION, GEPP, LEVIER 3 DE L'EFFICIENCE : LA TRIPLE PEINE POUR LES AGENTS !

Ne nous y trompons pas : cet Avenant n°1 à la classification n'est pas un cadeau, c'est un engrenage redoutable combiné au Levier 3 de la démarche « Efficience » et à la GEPP collectivement rejetée. L'avenant contribue directement au déploiement de l'organisation cible de la Direction.

- 1 Organisation cible et mode produit à l'échelle :** La création de nouveaux emplois, comme celui de Responsable de Produit, vise à ancrer le « mode produit à l'échelle » et le management fonctionnel. L'objectif réel ? Installer la performance par l'impact, avec très certainement des gains financiers recherchés au bout du bout, sur le dos des conditions de travail !



- 2** **Mise en place des CSP et casse des fonctions support** : Ce dont nous sommes certains, c'est que la création des Centres de Services Partagés (CSP) a bien pour cible la suppression des fonctions support. Derrière le jargon managérial (« pouvoir d'agir », « mode produit »), les réorganisations vident nos structures de leurs compétences et préparent la destruction de centaines de postes.
- 3** **Déploiement sans budget supplémentaire** : L'avenant est déployé à enveloppe budgétaire constante. Notamment pour l'emploi du super « conseiller chef de projet » : au détriment de qui et de quoi, sa mise en place en agence va-t-elle se faire ? Quels moyens ou quels postes vont être sacrifiés sur le terrain pour financer ces nouvelles fonctions ?
- 4** **RPS et dégradation des conditions de travail** : Mobilités forcées, surcharge cognitive, flou hiérarchique, isolement et perte de repères... Voilà la réalité du terrain pendant que la Direction nie les risques professionnels !

ACCORDS SIGNÉS PAR CERTAINS : À QUOI JOUENT-ILS ?

Pendant que la Cgt-FO met tout en œuvre pour exiger la transparence et la suspension des projets toxiques, d'autres préfèrent signer et accompagner la casse :

- **Les signataires sont complices des dérives managériales** : Ils accompagnent l'Efficienc e à travers leur signature de l'accord GEPP et de l'Avenant 1 à l'accord Classification, au détriment des garanties collectives et statutaires des agents !



- **Où est la défense des collègues ?** En validant des textes flous qui démantèlent les fonctions support et brisent les collectifs de travail, ils déroulent le tapis rouge aux suppressions de postes et à la flexibilité outrancière, pourtant rejetées par notre vote collectif contre la GEPP.



La Cgt-FO NE LAISSERA RIEN PASSER !

Nous réaffirmons nos exigences :

- 1** **Exigence de moyens et de transparence** : Refus du déploiement d'un avenant à moyens constants qui déshabilite les services de terrain et les agences pour créer des postes cibles.
- 2** **Stop au Levier 3 de l'Efficienc e** : Retrait du projet de restructuration des fonctions support, arrêt de la création forcée des CSP et fin de la destruction des postes.
- 3** **Respect des agents et du cadre d'action** : Maintien de tous les emplois, de toutes les activités, et de vrais repères métiers pour toutes et tous !

Les textes de nos tracts sont rédigés par les militants de la Cgt-FO.
Nous ne recourons à l'intelligence artificielle que pour certaines mises en forme et mises en page.